

CHARTE DE PARTICIPATION



RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE et les ordres des SIGNALEURS, GENDARMES, ORGANISATION à tout moment. **MAÎTRISEZ** votre vitesse, ne **COUPEZ AUCUN VIRAGE** et **RALENTISSEZ** en zones urbaines.



NE JETEZ AUCUN DÉCHET sur la voie publique. Des poubelles sont disponibles à chaque ravitaillement et à l'arrivée.



Des WC sont mis à votre disposition sur les zones de départ/arrivée et aux ravitaillements.
INTERDICTION D'URINER sur la voie public.



Victime ou témoin d'un accident ? Contactez immédiatement le **NUMÉRO D'URGENCE +33 6 89 19 79 96**



TENEZ À TOUT MOMENT LA DROITE de la route et roulez en file indienne. N'oubliez pas que vous n'êtes pas les seuls utilisateurs de la voie publique.

**LE NON RESPECT DE CES RÈGLES ENTRAÎNERA
LA DISQUALIFICATION IMMÉDIATE DU/DES
PARTICIPANTS CONCERNÉS**